

Paris, le 31 janvier 2017

Acteurs publics
Dossier présidentielles

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur ces propositions concernant la fonction publique, nous vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de réponse à votre questionnaire.

I. Effectifs

Nous considérons que la logique d'austérité et de RGPP qui est à l'œuvre dans la fonction publique depuis 10 ans est délétère : elle conduit à la fermeture de services publics et à la dégradation du service rendu et des conditions de travail des fonctionnaires. Il est donc nécessaire de restaurer l'Etat et le personnel dont il a besoin pour fonctionner correctement. Nous proposons donc des recrutements dans les services suivants :

- Le personnel nécessaire à l'accompagnement de la dépendance soit au moins 100 000 personnes
- Médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs pour sortir l'hôpital public de la crise dans laquelle il est plongé
- Au moins 60 000 enseignants supplémentaires sur le quinquennat et mettre en place un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires
- Titulariser les personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap et recruter pour renforcer les capacités d'accueil et d'accompagnement
- 2 000 agents pénitentiaires pour les escortes des détenus
- Des agents administratifs dans la police pour libérer policiers et gendarmes aptes à aller sur le terrain qui travaillent sur des postes administratifs

Par ailleurs, nous considérons que plusieurs missions fondamentales pour le pays, aujourd'hui assurées par le privé, ne sont pas correctement assumées. Nous proposons donc pour pallier ces insuffisances de :

- Créer un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études afin de pallier l'insuffisance de médecins dans certaines zones
- Créer un pôle public du médicament pour libérer la santé de l'emprise des firmes pharmaceutiques
- Créer un pôle public de l'énergie, notamment en nationalisant Areva, EDF, GDF et Total

Enfin, la transition énergétique et le projet de relance de l'activité par l'économie de la mer et la bifurcation de nos modes de production demandera une mobilisation des services de l'Etat qui pourra conduire à d'autres créations de postes de fonctionnaires.

II. Temps de travail

Nos propositions concernant le temps de travail de l'ensemble des salariés, privés et publics sont les suivantes :

- Généraliser une 6^e semaine de congés payés pour tous les salariés
- Appliquer réellement et immédiatement les 35h (Majorer les heures supplémentaires - 25% pour les 4 premières et 50% et plus au-delà - ; Revenir sur la flexibilisation, l'annualisation, l'intensification et les horaires fractionnés ; Revenir sur le forfait-jour et le limiter aux seuls cadres dirigeants ; Revenir sur les élargissements du travail du dimanche)
- Convoquer une conférence nationale sur le partage du temps de travail et l'impact du progrès technologique, favoriser le passage à la semaine de quatre jours pour aller vers les 32h et appliquer les 32h pour les salariés en travail de nuit et les métiers pénibles
- Harmoniser les temps sociaux (par jour/semaine/année/vie) : installer des bureaux du temps ayant pour mission l'évaluation de la synchronie des temps sociaux constatés, l'aide à la formulation des demandes pour l'organisation de la réduction des temps de transport emploi-domicile et de bourse d'échange d'emplois

III. Statut et mobilités inter-fonctions publiques

Comme indiqué ci-dessus, certaines missions, parce qu'elles nécessitent le temps long, et l'indépendance vis-à-vis d'intérêts privés, ne peuvent être correctement exécutées que par des fonctionnaires. Par ailleurs, l'importance stratégique de certaines d'entre elles nécessite un statut qui à la fois garantit la stabilité de l'emploi, protège des alternances politiques mais oblige également à une loyauté envers la collectivité publique.

Le statut actuel permet ces garanties et mentionne ces devoirs, il doit donc être maintenu et conforté. Néanmoins, certains hauts-fonctionnaires peuvent donner le sentiment de ne pas respecter l'Etat autant qu'ils le devraient. Il semble donc nécessaire de durcir les règles contre les conflits d'intérêts, d'allonger les périodes d'interdiction d'exercer une fonction privée après avoir exercé une activité publique dans le même secteur et de supprimer la pratique du pantouflage : tout haut fonctionnaire souhaitant travailler dans le privé devra démissionner de la fonction publique et rembourser le prix de sa formation s'il n'a pas servi au moins dix ans.

Nous maintiendrons les différentes voies d'accès à la fonction publique, en valorisant le concours et permettront les mobilités inter-fonction publique sans conditions autres que la qualification pour les métiers.

Nous supprimerons néanmoins le concours externe de l'ENA pour toute personne n'ayant jamais travaillé, afin que les hauts fonctionnaires de l'Etat aient une connaissance vécue de la réalité du travail.

Afin de diversifier l'accès à la fonction publique, nous remplacerons également les « emplois d'avenir » par un « contrat jeune » d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique.

Enfin, nous réduirons au strict nécessaire le nombre de contrats et d'emplois temporaires et nous titulariserons à notre arrivée au pouvoir tous les précaires des trois fonctions publiques.

IV. Collectivités territoriales

Nous sortirons de la politique d'austérité menée par les gouvernements Fillon / Valls pour redonner aux collectivités territoriales la capacité d'investir et de développer des services publics locaux de qualité. Nous proposons également d'inverser la logique des métropoles et des méga-régions, de la compétition entre territoires. Nous défendons ainsi et reconstruirons le maillage de transports en commun et de services publics sur tout le territoire, dans les départements ruraux et les quartiers populaires.

Enfin, tout comme l'organisation des institutions à l'échelle nationale, les grands choix en matière d'organisation territoriale et, plus généralement, de démocratie locale doivent être décidés par le peuple dans le cadre du processus constituant que nous appelons de nos vœux, via la convocation de l'Assemblée constituante. Les grands principes que nous défendrons dans ce cadre seront néanmoins les suivants :

- Une organisation territoriale dont l'architecture s'appuiera d'abord et avant tout sur les communes et les départements.
- De ce fait nous sommes défavorables au développement des Métropoles et à la concentration du pouvoir en leur sein, notamment du fait du caractère oligarchique et a-démocratique de leur fonctionnement
- Nous abrogerons donc la loi NOTRe, la loi MAPTAM ainsi que la loi de regroupement des Régions de janvier 2015 pour permettre de refonder l'organisation territoriale au plus près des citoyens et en visant l'égalité territoriale

V. Réforme de l'Etat

Concernant la participation des citoyens aux débats publics, nous proposons la création d'un référendum d'initiative citoyenne de révocation d'un-e élu-e et d'un référendum législatif d'initiative citoyenne. Nous créerons également une assemblée de l'intervention populaire en remplacement du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental.

Enfin, à propos du numérique, nos propositions sont les suivantes :

- Affirmer le caractère d'intérêt général de la révolution numérique
 - o Reconquérir la maîtrise publique des technologies liées au numérique et aux télécommunications (câble sous-marin, tirs de satellites, réseaux basse et haute tension, etc.)
 - o Généraliser l'usage des systèmes d'exploitation et des logiciels libres dans les administrations publiques et l'éducation nationale
 - o Systématiser la publication en *open data* des données publiques détenues par les collectivités comme le propose l'association *Regards citoyens*
- Garantir l'égalité d'accès au numérique sur tout le territoire notamment en accélérant l'achèvement de la couverture du pays en Très haut débit d'ici 2022
- Anticiper les transformations numériques du travail et de la production en lançant un plan pour l'industrie 4.0 associant les salariés
- Promouvoir une économie numérique vraiment collaborative
 - o S'opposer aux logiques de privatisation des services liés au numérique, lutter contre l'évasion fiscale et la création de nouvelles rentes privées par les plateformes lucratives
 - o Soutenir la création d'associations à but non lucratif, de coopératives (SCOP, SCIC, etc.) ou d'entreprises publiques pour fournir les services collaboratifs rendus possibles par le numérique et l'exploitation des données publiques (État, entreprises de transports, etc.)
 - o Protéger les données personnelles contre leur utilisation mercantile
 - o Soutenir la création de *Fablabs* et autres lieux collectifs de création et fabrication liés au numérique, à l'impression 3D, etc.
- Renforcer la prééminence française dans le virtuel, soutenir les créations françaises (jeux vidéos notamment) dans un but émancipateur
- Soutenir la recherche publique sur la réalité et l'humanité augmentées dans le cadre d'une concertation éthique et citoyenne constante

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise